

République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 février 2026

2026-02-18 Conventionnement avec le Département - Fourniture d'énergie pour le gymnase de l'Isle-sur-le-Doubs

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléé : 1*)
Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 2*)

Votants : 41

Le 5 février 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 30 janvier 2026.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs) ; Marie-Odile BONDENET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Georges GARNIER (Pays de Clerval) ; Edwige GARRESSUS (Hyémondans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Gérard JOUILLEROT (Anteuil) ; Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval) ; Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans) ; René MOREL (Pays-de-Clerval) ; Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs) ; Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Alain PASTEUR (Arcey) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Frédérique PETITJEAN (Branne) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs) ; Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

Absents excusés : Raymond BOBY (Bournois) ; Alexandre CHAILLET (Montussaint) ; Thierry CHERICI (Tournans) ; Georges CONTEJEAN (Geney) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; François HERMOSILLA (Faimbe) ; Chantal JACQUEMIN (Arcey) ; Catherine LAIGNEAU (Désandans) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Virginie MERCIOL (Marvelise) ; Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Albéric CHOPARD (Soye) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Claude COURGEY (Rougemont) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Pascal FALLOT (Rang) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Nathalie FRITSCH (Rognon) ; Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby) ; Michel GONIN (Viethorey) ; Nathalie PARENT (Sourans) ; André PARROT (Désandans) ; Pierre PEGEOT (La Prétière) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs) ; Marcel SALLES (Anteuil) ; Thierry SALVI (Rougemont) ; Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy) ; Valérie ULMANN (Arcey) ; Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Marie-Hélène EVRARD (Tallans), *pouvoir à Philippe JANUEL* ; Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Alain ROTH*.

Absents suppléés : Annie GROSJEAN (Nans), représentée par son suppléant Daniel MENIER.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas GRUNEISEN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2026-02-18

Conventionnement avec le Département - Fourniture d'énergie pour le gymnase de l'Isle-sur-le-Doubs

Jacky BOUVARD, vice-président en charge du patrimoine, rappelle à l'assemblée que l'espace sportif des Isles du Doubs est raccordé à la chaufferie bois du collège par un réseau de chaleur. C'est donc la chaufferie du collège qui fournit l'énergie primaire nécessaire au chauffage du gymnase.

La vente de cette énergie primaire se faisait jusqu'à présent par le biais d'un marché captif de fourniture de chaleur entre la CC2VV et le Département. Le marché captif s'est terminé le 31 décembre 2025.

Le Département propose désormais de conventionner avec la CC2VV et le Collège Paul-Elie Dubois, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

La convention, incluant les modalités techniques et financières de mise en œuvre, est jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Approuver la convention entre le Département, la CC2VV et le Collège Paul-Elie Dubois,**
- **Autoriser le Président à signer la convention (jointe à la présente délibération) et tout document afférent au dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 41
Voix contre : 0
Abstention : 0